CADRES EN MISSION Formation

Programme de la formation

Formation des maîtres d'apprentissage- Hôpital

En groupe sur site

14 heures sur 2 jour(s)

Salarié en poste, Agent de la fonction publique · De 8 à 16 participants

Sur devis

Description courte

Exercer le rôle de tuteur / maitre d'apprentissage demeure une mission essentielle qui ne s'improvise pas. Devenir tuteur, c'est partager ses savoir-faire, accompagner la montée en compétences au plus près des besoins de terrain, aider à s'intégrer dans l'établissement. Pour accompagner au mieux, le tuteur doit prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, mettre des mots sur son expérience, bien communiquer, accompagner...

Profil des participants

Tout public susceptible d'accueillir des apprentis.

Prérequis

Néant

Objectifs

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

1. Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.

2. Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.

3. Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

4. Suivre le parcours avec le centre de formation.

5. Organiser le parcours au sein de l'entreprise.

6. Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

7. S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.

8. Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.

9. Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

10. Elaborer son plan d'actions individualisé.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Contenu

10 séquences, sur deux journées de formation, en continu

JOUR 1 :

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

1. Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
2. Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
3. Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

1. Suivre le parcours avec le centre de formation.
2. Organiser le parcours au sein de l'entreprise.

:JOUR 2 :

1. Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

1. S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
2. Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
3. Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.
4. Elaborer son plan d'actions individualisé.

Planification des entretiens de suivi et d'accompagnement

Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques participatives et interactives, en lien avec le contexte d'apprentissage

Plan d'actions individuel

Suivi post-formation : par mail, et entretien de suivi de 15 mn par participant.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Auto-positionnement par les participants en début de formation

Evaluation par questionnaire en fin de formation.

Mode de validation

Attestation de fin de formation

Financements possibles

Prise en charge par l'ANFH

Modalités et délai d'accès

Inscriptions par l'ANFH

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation...)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Virginie SUZOR 06 32 97 16 38

Évaluations

42 inscriptions depuis le 03/06/2024

Taux d'acquisition des compétences : **80 %** (1 évaluations)